

# DROIT ALGORITHMIQUE ET BIG DATA

Les volumes massifs de données contraignent les organisations à repenser leur fonctionnement global et leurs stratégies. Qu'il s'agisse d'anticiper les tendances futures, les risques à naître ou, plus classiquement, de maîtriser l'information de son secteur à grande échelle, le Big Data suggère une pleine maîtrise des enjeux juridiques qu'il soulève.

## OBJECTIFS

La formation a pour but de donner les clés de compréhension du cadre juridique et des enjeux liés aux volumes massifs de données. Il s'agit donc de découvrir et d'approfondir la notion à travers le prisme du droit.

## COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtrise de la notion de droit algorithmique et de la notion de Big Data
- ▶ Connaissance du cadre juridique de l'exploitation des données.
- ▶ Connaissance des règles de compliance en matière de Big Data.
- ▶ Maîtrise des enjeux éthiques en matière d'exploitation des données.
- ▶ Maîtrise des mutations juridiques ouvertes par l'exploitation de volumes massifs de données.
- ▶ Découverte de cas d'usages:
  - l'IA l'intelligence assistée du juge.
  - Risk management des organisations : l'alliance des analyses juridiques et statistiques.
  - Big Data et IA appliquée à la santé, risque ou opportunité ? Enjeux juridiques, éthiques et économiques soulevés par la révolution du pilotage par les données de santé.

## PUBLIC

- ▶ Agents des administrations nationales, centrales ou déconcentrées, des collectivités territoriales et du service public hospitalier
- ▶ Personnels d'établissements publics ou de groupement d'intérêt public
- ▶ Avocats et juristes
- ▶ Centres de recherche
- ▶ Entreprises
- ▶ Organisations et syndicats professionnels
- ▶ Organisations internationales
- ▶ Personnels parlementaires

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

**Laurent Vidal**, enseignant-chercheur à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, avocat associé au barreau de Paris (cabinet Publica Avocats).

**Christophe Delaisement**, avocat au barreau de Paris (cabinet Parme Avocats).

**Laszlo Van Daal**, doctorant en droit public économique et droit des données à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**Anaïs Person**, doctorante rattachée à l'Institut Droit et Santé de l'université de Paris.

# PROGRAMME

## JOUR 1

### MATIN

- ▶ Définition juridique du Big data et enjeux des volumes massifs de données.
- ▶ Rappel du cadre juridique des données publiques et des Open Data.
- ▶ La circulation des données entre administrations.
- ▶ Rappel du cadre juridique de la protection des données personnelles.
- ▶ Les freins à la circulation des données.

### APRES-MIDI

- ▶ Big Data et algorithmes : l'enjeu de la transparence des algorithmes.
- ▶ L'inscription du code dans le droit ; l'approche «law is code».
- ▶ Approche éthique de la régulation : de la «privacy by design » à « l'ethic by design ».

## JOUR 2

### MATIN

- ▶ De l'édiction de la règle à sa mise en œuvre : un processus relativisé par le droit algorithmique.
- ▶ Du droit à la portabilité à la rétribution pour exploitation, quelles finalités pour les données ?
- ▶ Les questions de pseudonymisation et d'anonymisation à l'heure du Big Data.

### APRES-MIDI

- ▶ L'IA, l'intelligence assistée du juge.
- ▶ Risk Management des organisations : l'alliance des analyses juridiques et statistiques.
- ▶ Big Data et IA appliquée à la santé, risque ou opportunité ? Enjeux juridiques, éthiques et économiques soulevés par la révolution du pilotage par les données de santé.

## DURÉE

2 jours  
16h

## TARIFS

1 250 € nets de taxe

## DATES

Session 1 :  
17-18 mai 2021

Sessions 2 :  
25-26 octobre 2021

## CONTACT

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements  
(inscription, formation  
en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr